



Projet de loi de finances 2025 : les députés annulent en commission la suppression des 4 000 postes d'enseignants

Paul Vannier (LFI), auteur de l'amendement, estime que la baisse du nombre d'élèves ne doit pas être le prétexte à supprimer des postes, mais au contraire permettre de rapprocher le taux d'encadrement des élèves en France de la moyenne des pays de l'OCDE. Les députés ont annulé, mardi 29 octobre en commission des finances à l'Assemblée nationale, la suppression des 4 000 postes d'enseignants prévue dans le budget 2025, donnant un signal avant les débats dans l'hémicycle. Il ne s'agit que d'un premier tour de chauffe sur cette partie « dépenses » du budget de l'Etat, et tous les amendements devront être de nouveau adoptés dans l'hémicycle, où les députés repartiront de la version initiale.

La commission des finances de l'Assemblée a adopté l'amendement du député La France insoumise (LFI) Paul Vannier. « Tout le Nouveau front populaire [NFP] a voté pour », a assuré à l'Agence France-Presse l'entourage de M. Vannier.

Selon lui, « la baisse de la démographie scolaire qui est engagée maintenant depuis quelques années et qui va se prolonger dans les années à venir pourrait permettre à la France de rejoindre enfin la moyenne de l'OCDE [Organisation pour la coopération et le développement économiques] ». Et de préciser : « Dans notre pays, il y a 22 élèves par classe en élémentaire contre 19 dans la moyenne de l'OCDE ; au collège c'est 26 contre 21. Il faut donc a minima maintenir le nombre de postes d'enseignants et nous proposons d'en créer davantage. »

« Une véritable saignée »

Le gouvernement a annoncé le 10 octobre la suppression de 4 000 postes d'enseignants lors de la présentation du budget 2025, suscitant de vives réactions des syndicats enseignants qui ont évoqué « une véritable saignée »

Dans le détail des postes d'enseignants en moins, le premier degré public (maternelle et élémentaire) est le plus touché avec une baisse de 3 155 postes. Le second degré public (collèges et lycées) perd 180 postes, le premier degré privé 660 et enfin le second degré privé 40, selon le ministère. Pour justifier ces suppressions de postes, la Rue de Grenelle met en avant la baisse du nombre d'élèves, « qui devrait s'accélérer avec 97 000 élèves en moins à la rentrée 2025 »

La ministre de l'éducation, Anne Genetet, a toutefois déclaré dans la foulée de la présentation du budget que « des évolutions » sont encore possibles lors du « débat parlementaire »

